

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : Le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 15 juin 2026 et signé par le greffier et le maire ou la personne qui présidera cette séance.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'ACTON VALE

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la Ville d'Acton Vale, tenue à l'Hôtel de Ville d'Acton Vale, le 1 juin 2026 à 20 h 00 heures et à laquelle sont présents :

Siège #1 - Yves Arcouette
Siège #2 - Johanne Joannette
Siège #3 - Raymond Bisailon
Siège #4 - Annie Gagnon
Siège #5 - Bruno Lavallée
Siège #6 - Michel Dorais

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Éric Charbonneau. Monsieur Stéphane Chagnon, directeur général et madame Claudine Babineau, OMA, greffière, assistent également à cette assemblée.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2026-06-196

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu d'accepter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1 juin 2026, avec les modifications suivantes :

AJOUTER :

4.5 - Demande d'utilisation du parc Donald-Martin pour le 'Week-end Agro Culturel'.

5.3 - Résolution pour autoriser le paiement du décompte progressif #3 - Réhabilitation de la route Tétreault.

5.4 - Résolution relative à l'acceptation provisoire des travaux - Génératrice au poste de pompage Roger.

10.2 - Résolution pour autoriser le paiement d'une facture émise par BFL Canada.

REPORTER:

L'item 4.3 est reporté à une séance ultérieure.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 mai 2026.
- 4 - CORRESPONDANCE
 - 4.1 - Demande de Radio Acton - Ciné Plein-Air 2026.
 - 4.2 - Résolution relative à l'adoption de la planification des besoins en espace - 2026-2031.
 - 4.3 - Demandes relatives au retour du Hockey Senior à Acton Vale pour la saison 2026-2027.
 - 4.4 - Demande d'autorisation - Événement "La Soirée d'humour".
 - 4.5 - Demande d'utilisation du parc Donald-Martin pour le "Week-end Agro Culturel".
- 5 - CONSEIL
 - 5.1 - Résolution pour autoriser des dépenses effectuées par des conseillers (ères) ainsi que le paiement de ces dépenses.
 - 5.2 - Résolution pour autoriser l'installation temporaire de chapiteaux pour les ventes trottoir.
 - 5.3 - Résolution pour autoriser le paiement du décompte progressif #3 - Réhabilitation de la route Tétreault.
 - 5.4 - Résolution relative à l'acceptation provisoire des travaux - Génératrice au poste de pompage Roger.
- 6 - RAPPORTS MENSUELS
 - 6.1 - Dépôt du rapport du service incendie
- 7 - RAPPORTS DES DÉPARTEMENTS RELATIVEMENT AUX ACHATS MUNICIPAUX
- 8 - DIRECTION GÉNÉRALE
- 9 - TRÉSORERIE
 - 9.1 - Résolution pour autoriser le paiement des déboursés et comptes à payer
- 10 - GREFFE MUNICIPAL
 - 10.1 - Adoption du règlement 006-2026 modifiant le règlement de zonage 069-2003 de la Ville d'Acton Vale.
 - 10.2 - Résolution pour autoriser le paiement d'une facture émise par BFL Canada.
- 11 - RESSOURCES HUMAINES
 - 11.1 - Terminaison du lien d'emploi de l'employé #5503.
 - 11.2 - Résolution autorisant la signature d'un addenda modifiant le contrat de travail du directeur général.
- 12 - COUR MUNICIPALE
- 13 - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
- 14 - TRAVAUX PUBLICS
- 15 - LOISIRS
- 16 - TRAITEMENT ET ÉPURATION DES EAUX USÉES
- 17 - INCENDIE

18 - AMÉNAGEMENT ET URBANISME

19 - VARIA

19.1 - Vote de félicitation - Organisation du gala de gymnastique.

20 - PÉRIODE DE QUESTIONS

21 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2026-06-197

3.1 - Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 mai 2026.

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 19 mai 2026 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture (art. 333, LCV);

La conseillère Johanne Joannette propose, appuyée par le conseiller Michel Dorais et il est résolu d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 mai 2026, tel que rédigé par la greffière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4 - CORRESPONDANCE

2026-06-198

4.1 - Demande de Radio Acton - Ciné Plein-Air 2026.

Attendu que Radio Acton désire renouveler le projet Cinéma Plein Air 2026 et sollicite l'aide de la Ville d'Acton Vale;

Attendu que Radio Acton aimerait offrir aux familles une activité gratuite, pour une deuxième année, de cinéma plein air. L'activité serait chaque vendredi soir durant l'été, au parc Roger-LaBrègue, pour cinq représentations, soit les 3, 10, 17, 24 et 31 juillet 2026;

Attendu que Radio Acton demande à la Ville d'Acton Vale de payer les droits de 4 films, soit 2 400\$;

Attendu que Radio Acton sollicite la Ville pour les équipements que les Mardis Chauds utilisent durant l'été et qui sont entreposés à Radio-Acton (réfrigérateur, dos d'âne, barrières, poubelles, sacs et l'utilisation du parc Roger-LaBrègue ainsi que l'électricité du parc);

Attendu que, pour assurer les représentations chaque vendredi, s'il y a pluie, Radio Acton aimerait avoir la permission d'utiliser le Centre sportif;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu:

D'autoriser une dépense d'un montant de 2 400 \$, ainsi que son paiement à Radio Acton pour les droits de quatre films;

D'autoriser le prêt du parc Roger-LaBrègue pour la tenue des films en plein air;

D'autoriser le prêt du Centre sportif en cas de pluie, mais devra s'assurer qu'il n'y ait pas de conflit avec d'autres activités;

D'autoriser le prêt d'équipements demandés, mais ces derniers devront être autonomes pour leur manipulation et l'installation, puisqu'aucun employé de la Ville ne sera disponible;

Que, si Radio-Acton entend vendre de la boisson à ces soirées cinéma, ils devront faire une demande d'autorisation à la Ville, afin que ces derniers puissent se procurer le permis de boisson à cette fin.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-06-199

4.2 - Résolution relative à l'adoption de la planification des besoins en espace - 2026-2031.

Attendu que le Centre de services scolaire de St-Hyacinthe a déposé, à la Ville d'Acton Vale, la planification des besoins d'espace pour les cinq (5) prochaines années, soit 2026-2031;

Attendu qu'en vertu l'article 272.7 de la *Loi sur l'instruction publique*, chaque municipalité a 45 jours pour faire parvenir un avis sur cette planification et déterminer si elle approuve ou non le projet de planification des besoins d'espace;

En conséquence, le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale approuve, tel que déposé par le Centre de services scolaire de St-Hyacinthe, la planification des besoins d'espace pour les cinq (5) prochaines années, soit 2026-2031.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.3 - Demandes relatives au retour du Hockey Senior à Acton Vale pour la saison 2026-2027.

...L'item 4.3 est reporté à une séance ultérieure.

2026-06-200

4.4 - Demande d'autorisation - Événement "La Soirée d'humour".

Attendu que l'entreprise Économarché souhaite organiser un événement culturel et rassembleur intitulé « La Soirée d'humour Économarché » au parc Roger-LaBrèque, le 26 septembre prochain à 19 h 30;

Attendu que cet événement gratuit serait ouvert à l'ensemble de la population d'Acton Vale et des environs;

Attendu que l'activité vise à offrir un moment de divertissement accessible et convivial comprenant un animateur, trois humoristes de la relève ainsi qu'une tête d'affiche;

Attendu que les organisateurs prévoient une durée approximative de 1 h 30 et inviteraient les citoyens à apporter leur chaise afin de profiter du spectacle dans une ambiance familiale et sécuritaire;

Attendu que les organisateurs demandent également l'autorisation de procéder à la fermeture temporaire des rues adjacentes au parc Roger-

LaBrèque afin d'assurer la sécurité des participants et le bon déroulement de l'événement;

Attendu que cet événement contribuerait à l'animation du milieu de vie, au dynamisme culturel et au rayonnement de la Ville d'Acton Vale;

En conséquence, la conseillère Johanne Joannette propose, appuyée par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu :

D'autoriser la tenue de l'événement « La Soirée d'humour présentée par Économarché en collaboration avec la Ville d'Acton Vale » au parc Roger-LaBrèque le 26 septembre à compter de 19 h 30;

Que la Ville d'Acton Vale autorise, sous réserve des recommandations des services municipaux concernés, la fermeture temporaire d'une rue nécessaire au bon déroulement et à la sécurité de l'événement;

Que la Ville accepte que l'événement soit présenté comme une collaboration entre Économarché et la Ville d'Acton Vale dans les communications et le matériel promotionnel;

Que les parties conviennent de signer un protocole d'entente établissant les modalités de réalisation du projet ainsi que les obligations et responsabilités de chacune des parties;

Que les organisateurs s'engagent à respecter les règlements municipaux applicables ainsi que les exigences relatives à la sécurité, au bruit, à la propreté du site et à la circulation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-06-201

4.5 - Demande d'utilisation du parc Donald-Martin pour le "Week-end Agro Culturel".

Attendu que madame Jessica Ébacher, de la MRC d'Acton, soumet une demande à la Ville d'Acton Vale pour l'autorisation d'utiliser le parc Donald-Martin, le samedi 11 juillet 2026 de 10h à 16h, pour la tenue de l'activité Le WAC (Week-end Agro Culturel);

Attendu qu'elle demande de pouvoir installer un chapiteau 40X80 et un chapiteau 20X20;

Attendu que madame Ébacher demande d'avoir accès à l'électricité, à de l'eau chaude et de l'eau froide (et lavabo pour le lavage des mains, dans le chapiteau; pour les producteurs et non le grand public), accès au site pour la livraison des tables, chaises, avoir des rallonges électriques pour les imprévus et des poubelles supplémentaires puisqu'il y aura du prêt-à-manger;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Michel Dorais et il est résolu :

D'autoriser l'installation d'un chapiteau 40X80 et un chapiteau 20X20, l'accès à l'électricité, à de l'eau chaude et de l'eau froide (et lavabo pour le lavage des mains, dans le chapiteau; pour les producteurs et non le grand public), l'accès au site pour la livraison des tables et chaises, avoir des rallonges électriques

pour les imprévus et des poubelles supplémentaires puisqu'il y aura du prêt-à-manger;

Devra détenir une assurance responsabilité et en fournir une copie au greffe de la Ville avant l'événement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5 - CONSEIL

5.1 - Résolution pour autoriser des dépenses effectuées par des conseillers (ères) ainsi que le paiement de ces dépenses.

Aucune dépense

2026-06-202

5.2 - Résolution pour autoriser l'installation temporaire de chapiteaux pour les ventes trottoir.

Le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale autorise l'installation temporaire de chapiteaux pour la tenue des ventes trottoir, soit du 1^{er} juillet au 8 septembre 2026;

Que la Ville n'autorise qu'aucun piquet ne soit enfoncé dans l'asphalte et/ou le ciment appartenant à cette dernière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-06-203

5.3 - Résolution pour autoriser le paiement du décompte progressif #3 - Réhabilitation de la route Tétreault.

Attendu la présentation, pour fins de paiement, du décompte progressif no.3, relatif aux travaux de réhabilitation de la route Tétreault;

Attendu la recommandation de monsieur Simon Houle, ingénieur de la firme EXP;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu:

D'autoriser le paiement de 11 726.75 \$ plus taxes, à Pavage Maska Inc. à titre de paiement du décompte progressif no.3. Une retenue contractuelle de 5 %, d'un montant de 35 369,00 \$, avant taxes, a été appliquée jusqu'à la réception finale des travaux;

De financer cette dépense par le programme d'aide à la voirie locale - Volet redressement;

D'autoriser le directeur général, monsieur Stéphane Chagnon, à signer pour et au nom de la Ville, ledit décompte progressif no.3 – Travaux de réhabilitation de la route Tétreault.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-06-204

5.4 - Résolution relative à l'acceptation provisoire des travaux - Génératrice au poste de pompage Roger.

Attendu que la Ville a reçu le certificat de réception provisoire des ouvrages par la firme Pluritec en date du 29 mai 20206 pour la mise à niveau de la génératrice au poste de pompage Roger;

Attendu la recommandation de monsieur Sébastien Labonté, ingénieur de la firme Pluritec;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Michel Dorais et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale accepte de façon provisoire les travaux de la mise à niveau de la génératrice au poste de pompage Roger;

D'autoriser le paiement de 8 636.25 \$ plus taxes, à *PP Deslandes*, représentant la libération de la retenue de 5% ;

De financer cette dépense à même les surplus non affectés;

D'autoriser le directeur général, monsieur Stéphane Chagnon, à signer pour et au nom de la Ville, le certificat de réception provisoire des ouvrages.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6 - RAPPORTS MENSUELS

6.1 - Dépôt du rapport du service incendie

Rapport du Service incendie.

Le conseil prend acte.

7 - RAPPORTS DES DÉPARTEMENTS RELATIVEMENT AUX ACHATS MUNICIPAUX

- 7.1 Greffe municipal et Cour municipale
- 7.2 Services culturels et sportifs
- 7.3 Travaux publics
- 7.4 Direction générale
- 7.5 Bibliothèque municipale
- 7.6 Urbanisme
- 7.7 Trésorerie
- 7.8 Incendie
- 7.9 Traitement de l'eau et épuration des eaux
- 7.10 Ressources humaines

Le conseil prend acte.

8 - DIRECTION GÉNÉRALE

2026-06-205

9.1 - Résolution pour autoriser le paiement des déboursés et comptes à payer

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu d'approuver les déboursés et comptes ci-après et qu'ils soient payés et que ceux payés avant la présente soient ratifiés :

Liste des paiements préautorisés :	
• Liste des chèques émis et des paiements directs du 30 avril au 27 mai 2026	63 796.93 \$
• Paiements par AccèsD du 30 avril au 27 mai 2026	238 217.52 \$
• Salaires, REER pour le mois de mai 2026	184 495.10 \$
• Remboursement par carte de crédit -Loisirs du 30 avril au 27 mai 2026	1 924.00 \$
Liste des comptes à payer :	
• Au 26 mai 2026	260 068.09 \$
Grand Total	748 501.64 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

10 - GREFFE MUNICIPAL

2026-06-206

10.1 - Adoption du règlement 006-2026 modifiant le règlement de zonage 069-2003 de la Ville d'Acton Vale.

Attendu qu'un avis de motion a été donné le 7 avril 2026;

Attendu que le premier projet de règlement a été adopté le 7 avril 2026;

Attendu qu'une assemblée publique de consultation a été tenue le 4 mai 2026 à 20h;

Attendu qu'un second projet de règlement a été adopté le 4 mai 2026;

Attendu qu'un avis public adressé aux personnes habiles à voter intéressées à présenter une demande d'approbation référendaire concernant le second projet de règlement a été publié et qu'aucune demande d'approbation référendaire n'a été reçue dans le délai prévu;

Attendu qu'il y a lieu d'adopter le règlement 006-2026;

En conséquence, le conseiller Michel Dorais propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

D'adopter le règlement 006-2026 modifiant le règlement de zonage 069-2003, de la Ville d'Acton Vale, afin d'autoriser les usages commerciaux de classe D-

4 dans la zone à dominance agricole numéro 510. Cette modification vise principalement à permettre la vente de véhicules à titre d'usage principal plutôt qu'à titre complémentaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-06-207

10.2 - Résolution pour autoriser le paiement d'une facture émise par BFL Canada.

Attendu que la Ville d'Acton Vale a reçu le renouvellement du terme 2026-2027 pour le programme d'assurance rouli-roulant et BMX;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 7 155.12 \$, taxes incluses, ainsi que son paiement à même le fonds général, à BFL pour le renouvellement du terme 2026-2027;

D'autoriser le directeur général, la trésorière et la greffière à signer, pour et au nom de la ville d'Acton Vale, tous les documents relatifs audit portefeuille d'assurances rouli-roulant et BMX et à sa tenue à jour.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

11 - RESSOURCES HUMAINES

2026-06-208

11.1 - Terminaison du lien d'emploi de l'employé #5503.

Attendu que pour les motifs invoqués dans la lettre adressée aux membres du conseil de la Ville d'Acton Vale;

En conséquence, le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par la conseillère Johanne Joannette et il est résolu :

De mettre fin au lien d'emploi entre la Ville d'Acton Vale et l'employé no.5503 en date du 22 mai 2026;

De remercier cet employé pour les nombreuses années de services rendus au sein du Service de sécurité incendie de la Ville d'Acton Vale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-06-209

11.2 - Résolution autorisant la signature d'un addenda modifiant le contrat de travail du directeur général.

La conseillère Johanne Joannette propose, appuyée par le conseiller Michel Dorais et il est résolu:

D'autoriser la signature d'un addenda au contrat de travail de monsieur Stéphane Chagnon, directeur général;

Que cet addenda vise notamment l'article 3 dudit contrat;

D'autoriser le maire ainsi que la greffière à signer, pour et au nom de la Ville, l'addenda au contrat de travail.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

12 - COUR MUNICIPALE

13 - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

14 - TRAVAUX PUBLICS

15 - LOISIRS

16 - TRAITEMENT ET ÉPURATION DES EAUX USÉES

17 - INCENDIE

18 - AMÉNAGEMENT ET URBANISME

19 - VARIA

2026-06-210

19.1 - Vote de félicitation - Organisation du gala de gymnastique.

La conseillère Annie Gagnon propose et il est unanimement résolu :

Que le conseil municipal adresse ses sincères félicitations aux membres du comité organisateur du Club de gymnastique Le Phoenix, ainsi qu'à l'ensemble des bénévoles ayant contribué activement au succès du gala de gymnastique tenu le 30 mai 2026.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

20 - PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 20 h 13.

M. Jean-Yves Picard	Demande s'il y a eu arpentage dans le 4e Rang.
M. Michel Bouchard	Pose des questions concernant son immeuble situé au 1130, rue Daigneault.

Aucune question n'étant formulée, la période de questions se termine donc à 20 h 48.

21 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Le conseiller Bruno Lavallée propose et il est unanimement résolu de lever l'assemblée à vingt heures et quarante-huit minutes (20;48).

Éric Charbonneau
Maire

Claudine Babineau, OMA
Greffière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, Maryse Hamel, CPA, trésorière, certifie par la présente que la Ville d'Acton Vale dispose des crédits budgétaires et extra-budgétaires suffisants pour les fins auxquelles les dépenses décrites au présent procès-verbal sont projetées.

Maryse Hamel
Trésorière

Date